

**Zeitschrift:** bulletin.ch / Electrosuisse  
**Herausgeber:** Electrosuisse  
**Band:** 103 (2012)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Des outils rentables pour diminuer la consommation énergétique  
**Autor:** Kernen, Martin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-857323>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des outils rentables pour diminuer la consommation énergétique

## L'AEnEC conseille les clients des entreprises électriques suisses

Depuis plus de dix ans l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) permet aux entreprises d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. A la base de ce succès, des spécialistes reconnus et des méthodes éprouvées. Présentation d'une success story en compagnie de Martin Kernen, chef de secteur pour la Suisse romande.

L'AES et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ont annoncé en mai dernier une collaboration renforcée pour promouvoir davantage l'efficacité énergétique auprès des entreprises. Forte de sa décennie d'expériences concluantes, l'AEnEC va prochainement proposer à la branche électrique un produit standardisé. Pour sa part, l'AES s'engage à le faire connaître auprès de ses membres afin qu'ils puissent toucher un maximum d'entreprises de leur zone de desserte. A en croire Martin Kernen, des milliers de PME possèdent encore un grand potentiel d'amélioration de leur efficacité énergétique.

**Bulletin AES/SEV: Le rôle des entreprises électriques est de fournir du courant à ses clients alors que celui de l'AEnEC est de faire baisser la consommation d'énergie des entreprises.**

### Qu'est-ce qui a permis la conclusion de cet accord avec l'AES ?

**Martin Kernen:** Les modérateurs de notre agence qui interviennent dans les entreprises constatent que celles-ci se préoccupent de plus en plus de leur consommation de combustibles fossiles et d'électricité. Leurs dirigeants se rendent bien compte que le prix des énergies fluctue, mais à tendance à augmenter sur le moyen et le long terme. Ils ont donc tout intérêt à prendre des mesures d'efficacité dès maintenant. A cette pression d'ordre financier, s'ajoute celle des pouvoirs publics : avec la Politique énergétique 2050, l'efficacité énergétique sera de moins en moins facultative.

### Quel intérêt ont les entreprises d'approvisionnement électrique (EAE) à collaborer avec votre agence ?

Depuis quelques années, certains fournisseurs n'hésitent pas à rappeler publiquement que « le kilowattheure le meilleur marché est celui que l'on ne consomme pas. » Cela tombe bien : nous proposons désormais aux EAE des outils d'efficacité énergétique clé en main qui ont déjà fait leurs preuves. Dans le contexte de l'ouverture progressive du marché, ce service constitue un avantage concurrentiel indéniable pour les fournisseurs qui y adhèrent. S'ils désirent se positionner sur le marché, jouer sur les prix ne suffit plus. Encore faut-il pouvoir proposer un service complet d'efficacité énergétique qui soit économiquement intéressant.

### Quel ordre de grandeur d'économies garantissez-vous ?

L'expérience montre qu'en moyenne, les entreprises améliorent de plus de 20% leur efficacité énergétique, et cela uniquement avec des mesures économiquement rentables. Et, dans la majorité des cas, l'entreprise cliente obtient des résultats qui vont au-delà des prévisions.

### Quels sont les critères de réussite d'une intervention en entreprise ?

L'entreprise qui fait appel à nous doit vouloir s'engager sur la durée. D'autre part, il est préférable que le modérateur

Gestion rentable de l'énergie				
BUT	Réduction du CO <sub>2</sub>		Efficacité électrique et énergétique	
	obligatoire	librement consentie	obligatoire	librement consentie
MÉTHODE	Mesures rentables			
OFFRE	Conseil <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Check-up</li> <li>▪ Identification du potentiel économique</li> <li>▪ Préparation de la proposition d'objectifs</li> <li>▪ Accompagnement</li> </ul>	Produits <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modèle Énergie</li> <li>▪ Modèle PME</li> </ul>	Instruments <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Convention d'objectifs (Confédération, cantons, librement consentie)</li> <li>▪ Suivi des résultats (monitoring)</li> <li>▪ Reporting</li> </ul>	Les prestations de l'AEnEC en un coup d'œil.

de l'AEnEC puisse traiter avec un interlocuteur unique durant tout le processus. Il faut pour cela que sa hiérarchie lui laisse y consacrer le temps nécessaire. D'où l'importance d'avoir la confiance et l'appui de la direction qui nous mandate.

### Vos interventions ne se limitent donc pas à quelques mois ?

Non, car l'expérience nous a démontré qu'un suivi était indispensable. Sans cela, sur une quinzaine de mesures proposées, seules une poignée seront réalisées. Avec les mois ou les années qui passent, certains clients oublient progressivement les bonnes résolutions prises suite à l'expertise. C'est pourquoi, le monitoring que nous avons mis en place fait parfois office de mouche du coche. Sur la base de nos rapports annuels, les chefs d'entreprise bénéficient d'une liste claire des mesures à faire ou à poursuivre dans les douze mois qui suivent. C'est sur cette base que les collaborateurs reçoivent le feu vert nécessaire pour démarrer les travaux.

### Si l'on en croit votre site [aenec.ch](http://aenec.ch), il arrive que les objectifs fixés au départ soient largement dépassés. Comment expliquez-vous ça ?

C'est notamment dû au fait que les personnes avec qui nous avons collaboré au sein de ces entreprises se sont « prises au jeu ». Autrement dit, elles se sont approprié la démarche et ont continué à chercher des solutions qui vont au-delà de leur engagement initial. Et visiblement, elles ont pris du plaisir à

Figures: AEnEC



Martin Kernen: « Les modérateurs de notre agence qui interviennent dans les entreprises constatent que celles-ci se préoccupent de plus en plus de leur consommation de combustibles fossiles et d'électricité. »

faire ce travail. Mais encore une fois, cet engagement exemplaire n'a lieu que si vous mettez sur pied un suivi à long terme.

### Sur quelle base se déroule cette relation sur la durée ?

Nos clients paient chaque année un montant forfaitaire qui leur donne droit à un quota d'heures d'expertise gratuites. En plus du monitoring (suivi) classique, ils ont la possibilité de demander conseil

aux modérateurs et de les consulter sur les défis qu'ils rencontrent. Enfin, nos interlocuteurs dans les moyennes et grandes entreprises se rencontrent plusieurs fois par année avec leurs homologues des autres entreprises qui suivent la même démarche. Cela leur donne l'occasion d'échanger des expériences et de trouver des solutions.

Propos recueillis par Nicolas Geinoz

### Liens

- [www.aenec.ch](http://www.aenec.ch)
- [www.suisseenergie.ch](http://www.suisseenergie.ch)
- [www.klimastiftung.ch](http://www.klimastiftung.ch)

### Indications sur l'interlocuteur

Nommé en 2011 responsable romand de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), **Martin Kernen** travaille depuis plus de 15 ans au bureau Planair SA et y exerce la fonction de directeur adjoint. Ses activités principales sont l'efficacité énergétique dans l'industrie, la gestion de l'énergie dans les infrastructures publiques et la promotion de l'énergie éolienne.

Né en 1966, marié et père de trois enfants, Martin Kernen a grandi dans la région de Neuchâtel et a obtenu le titre d'ingénieur en mécanique à l'Ecole polytechnique de Lausanne en 1989. Il s'est, dès lors, spécialisé dans le domaine de l'énergie, tout d'abord dans un bureau d'ingénieur zurichois spécialisé dans la technique énergétique des hôpitaux, puis comme chercheur dans une université américaine et, depuis 1993, en tant que collaborateur du bureau Planair.

Agence de l'énergie pour l'économie, 2314 La Sagne  
[martin.kernen@enaw.ch](mailto:martin.kernen@enaw.ch)

## Zusammenfassung

### Einsparungen dank Wissen der Energie-Agentur der Wirtschaft

#### Tools zur Senkung des eigenen Energieverbrauchs

Der VSE und die Energie-Agentur der Wirtschaft (EnAW) haben im Mai eine Kooperation angekündigt, um bei Unternehmen die Thematik der Energieeffizienz stärker zu fördern. Die EnAW, die auf ein Jahrzehnt Erfahrung zurückblickt, wird der Strombranche ein standardisiertes Produkt anbieten. Der VSE macht es sich zur Aufgabe, seinen Mitgliedern dieses Produkt vorzustellen, damit die maximale Anzahl an Unternehmen erreicht werden kann.

Die beiden wichtigsten Kriterien für die erfolgreiche Umsetzung von Erkenntnissen zum Energiesparen sind – so Martin Kernen, Verantwortlicher der EnAW in der Westschweiz – ein langfristiges Engagement und ein persönlicher, externer Ansprechpartner während des gesamten Prozesses. Die Erfahrung hat gezeigt, dass eine Betreuung notwendig ist. Auf der Basis des vom Spezialisten oder Moderatoren der EnAW erstellten Jahresberichtes erhalten die Geschäftsführer eine klar formulierte Liste mit Massnahmen für die kommenden zwölf Monate. Die Unternehmen, welche diese Dienstleistungen nutzen möchten, bezahlen einen Jahresbeitrag, der sie zu einer bestimmten Zahl von kostenlosen Beratungsstunden berechtigt. Neben dem klassischen (kontinuierlichen) Monitoring haben die Unternehmen zudem die Möglichkeit, bei den Moderatoren Rat einzuholen und erhalten Unterstützung, falls Schwierigkeiten auftauchen.

Gn